

On s'abonne au bureau de
journal, rue de l'Ange, n° 627,
où les lettres et envois doivent
être adressés franc de port.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

(Par trimestre.)

Pour Namur. 4 fl. 50 c.

Pour les autres villes. 5 20

COURRIER

DE LA SAMBRE.

INSERIONS ET AVIS
Prix par ligne d'impres-
sion, 10 cents.

Avis aux abonnés.

Les abonnemens commencent à toutes les époques, mais doivent échoir à la fin de mars, juin, septembre et décembre.

N° 426.

MERCREDI.

17 AOUT 1831.

INTERIEUR.

BRUXELLES, 15 août.

Nos journaux contiennent les nouvelles suivantes de la Hollande :

SÉANCE DE LA SECONDE CHAMBRE.

« Une séance de la seconde chambre des états-généraux a eu lieu le 5 août. Le ministre des affaires étrangères, Verstolk van Soelen, y a donné communication à la chambre de pièces diplomatiques importantes, en les accompagnant d'un discours dans lequel il a répété tout ce que nous ont déjà appris les proclamations du prince d'Orange, sur le but que la Hollande s'est proposé d'attaquer la Belgique. Voici ces pièces diplomatiques :

A. S. Exc. M. le baron Verstolk de Soelen, etc.

Foreign-Office, le 25 juillet 1831.

Monsieur le baron,

Nous avons eu l'honneur de recevoir la communication que V. Exc. nous a adressée, sous la date du 12 juillet (nous avons donné cette pièce dans un numéro précédent), par l'intermédiaire de M. Wessenberg, et nous avons autrement posé les observations qu'elle renferme.

Ayant des raisons d'espérer que, nonobstant les déclarations renfermées dans l'offre de V. Exc., des négociations nouvelles, tendantes à la conclusion d'un traité définitif, sous les auspices des cinq cours, pourraient amener un accord essentiellement désirable pour la paix générale, et propre à satisfaire aux droits et aux intérêts de S. M. le roi des Pays-Bas, la conférence vous engage, M. le baron, à vouloir bien proposer à votre auguste souverain de faire munir ses plénipotentiaires à Londres des pouvoirs et instructions nécessaires, à l'effet de discuter, d'arrêter et de signer le traité en question.

Nous nous flattons, d'après les sentimens et les vœux mêmes exprimés dans la communication de V. Exc. en date du 12 de ce mois, que le roi, toujours ami de la paix, ne repoussera pas ce moyen d'en assurer le bienfait à ses peuples et à l'Europe.

L'espoir que nous donnons sous ce rapport les dispositions de S. M. s'accorde d'autant mieux avec celles des cinq cours, que, garanties de la suspension d'armes, qui a eu lieu dès le mois de novembre, les cours sont tenues par des engagements solennels, qui subsistent dans toute leur force, de prévenir une reprise d'hostilités.

Nous prions V. Exc. d'agréer l'expression de notre très-haute considération.

Signé Esterhazy. Wessenberg. Talleyrand.
Palmerston. Bulow. Lieven. Matuszewicz.

A leurs excellences messieurs les plénipotentiaires d'Autriche, de France, de la Grande-Bretagne, de Prusse et de Russie, réunis en conférence à Londres.

La Haye, le 1^{er} août 1831.

Excellences,

J'ai eu l'honneur de recevoir la lettre que vos excellences m'ont adressée le 25 juillet dernier, dans laquelle elles expriment l'espoir que, nonobstant les déclarations contenues dans mon office du 12 du même mois, des négociations nouvelles, tendantes à la conclusion d'un traité définitif, sous les auspices des cinq cours, pourraient amener un accord.

Vos Exc. ont bien voulu m'engager en même temps à proposer au roi de faire munir ses plénipotentiaires à Londres des pouvoirs et instructions nécessaires à l'effet de discuter, d'arrêter et de signer le traité en question.

S. M., qui n'a cessé de donner des preuves de son désir sincère de coopérer à un arrangement, et d'assurer ainsi, autant qu'il dépend d'elle, le bienfait de la paix à ses peuples et à l'Europe, étant toujours animée des mêmes sentimens, m'a chargé, en conséquence, de munir ses plénipotentiaires à Londres des pouvoirs et instructions nécessaires pour discuter, arrêter et signer avec V. Exc. elles-mêmes au traité définitif, destiné à régler la séparation de la Hollande d'avec la Belgique d'après les principes énoncés dans mon office du 12 juillet, et convenu entre les cinq puissances et S. M.

Selon les intentions du roi, je me trouve dans le cas d'ajouter que S. M. s'est déterminée à appuyer la négociation par ses moyens militaires, détermination devenue doublement impérieuse depuis les derniers événemens qui viennent de se passer en Belgique, où l'on a vu un prince se mettre en possession de la souveraineté, sans avoir préalablement satisfait aux conditions fixées par la conférence dans ses 12^e et 19^e protocoles, et jurer sans restriction une constitution dérogeant aux droits territoriaux de S. M. et de la Hollande.

Comme l'intention de conclure un armistice ne s'est pas réalisée, il n'existe aujourd'hui aucune cessation d'hostilités. Déjà la note des plénipotentiaires des Pays-Bas du 21 mai annonça que S. M. ne pouvait soumettre ses Etats à une prolongation indéfinie du provisoire, et qu'à partir du 1^{er} juin, elle se regarderait comme libre, soit de

coopérer aux mesures à adopter par les puissances pour réaliser la séparation d'après l'annexe A du 12^e protocole, soit d'agir pour son propre compte, et de la manière que les circonstances lui paraîtraient exiger, mais toujours dans le seul et unique but de parvenir à l'ordre de choses, que l'acte de séparation avait reconnu juste et convenable. Le 5 juin les plénipotentiaires des Pays-Bas crurent devoir s'enquérir du résultat obtenu, afin que sur le rapport, qu'ils s'empresseraient d'en faire, le roi pût aviser aux mesures que réclamait l'état actuel des choses dans le double intérêt de sa dignité et de la sécurité de la Hollande.

Par une réponse du 7 juin, la conférence voulut bien les informer qu'elles occupaient des mesures que pourraient réclamer les engagements contractés envers le roi par les cinq puissances.

Enfin, par leur note du 22 juin, ces plénipotentiaires annoncèrent de nouveau que le roi, fermement résolu à ne rien sacrifier des droits qu'il s'était assurés par son adhésion, devait persister dans la réserve déjà connue de la conférence, relativement à sa coopération aux mesures qu'elle jugerait à propos d'adopter, et que lorsqu'elle avait fait exprimer par les représentans des cinq cours à La Haye, le désir que S. M. s'abstint pour le moment d'user de cette réserve, il avait, il est vrai, été fait une réponse satisfaisante, mais qu'il venait de leur être enjoint de déclarer, qu'en répondant ainsi, on parlait de la supposition; que la conférence, de son côté, ne tarderait pas à aviser aux moyens d'exécuter l'annexe A du protocole 12, et que si cette supposition était démentie par l'événement, il ne resterait au roi d'autre alternative que celle de recourir à ses propres moyens, et de mettre un terme à des condescendances qui ne seraient plus compatibles ni avec la sûreté extérieure et intérieure de l'Etat, ni avec les intérêts de ses fidèles sujets, déjà si gravement compromis, et dont la ruine absolue serait le résultat de la prolongation de la crise. — La démarche même ci-dessus mentionnée des représentans des cinq cours à La Haye prouve évidemment combien, à cette époque, la conférence de Londres était convaincue des droits du roi de recommencer les hostilités.

Depuis la date des pièces diplomatiques que je me suis permis d'alléguer, de nouveaux motifs ont dû fortifier les dispositions déjà exprimées de la part de S. M.; mais quels qu'en puissent être les résultats, ils n'altéreront en aucune manière le vœu d'un heureux succès, dont le roi ne cessera d'accompagner les efforts de V. Exc. et ceux de ses propres plénipotentiaires, ayant pour objet d'arriver à un accord destiné à régler la séparation d'une manière conforme aux droits reconnus de S. M. et de la Hollande.

Je saisis cette occasion pour prier V. Exc. de vouloir agréer la nouvelle assurance de ma très-haute considération.

Signé VERSTOLK DE SOELEN.

NAMUR, 16 août.

ET QU'IL N'EST JAMAIS TEMPS DE PERDRE L'ESPÉRANCE.

(Tragédie de Fénélon.)

D'après la note reçue de La Haye, publiée par le *Courier* anglais, sous la date du 11 août, Guillaume, le *Saturne des Pays-Bas*, semblait donner au cabinet britannique l'assurance formelle de son ardent amour pour la paix et de son désir de se conformer bénévolement au vœu des puissances. Pendant ce temps, ils commençaient les hostilités; l'incendie et la dévastation marquaient le passage de ses troupes. Grâce à l'incapacité de nos ministres, il était facile de prévoir que la résistance serait nulle sur les lignes de notre territoire où manquaient des défenseurs. Les Hollandais ont pu librement pénétrer au cœur de nos villes et nous surprendre. Si, de la surprise à la démoralisation il n'est, en thèse générale, souvent qu'un pas, nous ne devons point nous étonner du découragement qui frappa nos soldats-citoyens à la vue des ennemis. Ajoutons à cet augure défavorable, le défaut d'organisation parmi ces masses dont on n'a pas su tirer parti. Entre les mains d'un chef éprouvé, elles eussent rendu au pays d'éminens services; mais, dans l'intervalle de ces huit jours écoulés, au lieu d'instruire avec rapidité, au maniement des armes, la plupart des volontaires villageois volant en aveugles à la défense de leur patrie, on les a fatigués (et notamment la garde civique de Bruxelles), à les mener l'arme au bras sur toutes les routes. On parle vaguement de *trahison*; il y a plutôt *impéritie* de la part de certains porteurs de grosses épauettes. Ici, un point naturellement fortifié recevait de l'artillerie inutile, pendant que la hauteur voisine d'où l'on pouvait nous foudroyer, était absolument dégarinée; là, un faible détachement, maître d'une position précieuse, était obligé de l'abandonner faute d'un prompt secours.

D'après les actions d'éclat qui distinguèrent partiellement des corps livrés à eux-mêmes, il est consolant de penser que nos soldats, bien commandés, eussent remporté la victoire. Gardons-nous, néanmoins, de désespérer! Il nous reste du patriotisme et des armes. Nous avons

subi l'effet d'un premier moment de surprise. Ouvrons l'histoire des nations les plus belliqueuses, et nous verrons chez elles, les mêmes causes produire de pareils désastres. Courage!!! Si l'heure des combats sonne de nouveau, nos Belges qui ont déjà fait connaissance avec les balles hollandaises, sauront encore les braver et prouveront la différence qui existe entre une armée attaquée à l'improviste et une armée sur ses gardes. Nous vaincrons, en supposant, s'il le faut, que nos frères, nos alliés, demeurent spectateurs impassibles de la lutte. Mais loin de nous cette pensée! Un sang tellement généreux coule dans leurs veines, qu'il leur serait impossible d'assister au moindre engagement sans en prendre part. En dépit du système *Perrier*, en fait de gloire à acquérir, ils ne sauront jamais garder la *juste-milieu*. Demandez au maréchal Gérard!

Dans un prochain article, nous examinerons le but politique de l'entrée des Français en Belgique, appelée par les mécontents, *promenade militaire*. Nous répondons à leurs doutes, que pour escorter messieurs les Hollandais, il suffisait de trois commissaires des puissances auxquelles Guillaume paraît si dévoué, et non de 50 mille hommes avec une artillerie formidable, une nombreuse cavalerie et des généraux grandis dans les champs de bataille de *Napoléon*. Ce drapeau planté naguère sur toutes les capitales de l'Europe, ne servirait donc qu'à éclairer la marche de pillards et de devastateurs, aux confins de leurs marécages?

Au milieu de la tristesse, suite d'un échec très-réparable, nous sommes fiers d'entendre la voix publique et celle des étrangers donner un concert d'éloges à la noble conduite du clergé Belge. Aux lieux où le canon grondait, d'intrepides ecclésiastiques accouraient, consolant les blessés, encourageant les faibles et unissant l'exemple au précepte. C'est ainsi que ce clergé entend ses devoirs. *Dieu et patrie!* voilà sa devise et sa seule controverse. M***.

M. le gouverneur de notre province vient d'adresser la lettre suivante à messieurs les bourgmestres :

Des déserteurs ont laissé dans diverses communes des fusils et des effets d'équipement; vous voudrez bien prescrire aux habitants de vous en faire sur-le-champ la remise, afin de s'éviter les punitions infligées, par les lois, aux détenteurs des armes appartenant à l'état. Vous me ferez connaître ensuite, sans le moindre retard, les objets que vous aurez ainsi récupérés, pour que je puisse aviser aux moyens de les faire revenir à Namur. Je compte, dans cette circonstance, sur votre zèle et sur votre activité. Dans tous les cas, j'attends de vous une réponse, dut-elle être négative.

— Nous pouvons assurer qu'un officier de la garde civique de Namur, lors du combat de Boutersem, a prouvé au roi lui-même que des cartouches qu'on leur avait distribuées ne contenaient point de balles; S. M. s'est écriée : *Est-il possible!* Il fit aussitôt ordonner le mouvement de retraite. On dit que ces cartouches viennent de Namur!

Il est certain que lors de l'arrivée des Français ici, nous n'avions que très-peu ou point de cartouches dans la place; les Français sont maintenant occupés à en faire!

Les effets de couchage et autres qui sont au château, étaient jetés ça et là dans le plus complet abandon; c'est encore aux Français que nous devons leur mise en lieu de sûreté.

Electeurs de la Belgique, soyez attentifs; du choix que vous allez faire dépendra la punition ou l'impunité des traîtres, la réintégration ou le renvoi des hommes incapables; en un mot, de votre choix dépend tout l'avenir du pays: pensez-y sérieusement.

— Hier, vers minuit, un incendie a éclaté en cette ville, rue de Fer. Des secours ayant été portés, la perte n'a pas été considérable.

— On écrit de Liège, 15 août :

Le quartier-général de l'armée du général Daine se trouve en ce moment du côté de Hannut; la nouvelle de la suspension des hostilités aura sans doute arrêté son mouvement.

— Notre ville est parfaitement tranquille; on travaille avec activité à achever quelques ouvrages militaires à l'extérieur des fortifications.

— Nous trouvons dans un journal les nouvelles suivantes de Gorcum (Hollande), du 2 août :

« Par notre gazette extraordinaire d'hier, nous avons fait espérer à nos abonnés des détails plus circonstanciés. Quoique trompés dans notre attente, nous pouvons cependant leur dire provisoirement que dimanche dernier on était encore au camp dans la plus complète ignorance des événements qui se préparaient, lorsque S. A. R. le prince d'Orange fit entendre les mots : *En avant*, répétés à l'instant même par nos braves soldats avec un véritable enthousiasme. Quelques heures leur suffirent pour se mettre en mouvement, en se dirigeant sur Pepel, où le quartier-général a été établi hier.

« La prudence ne permet pas de faire l'énumération des forces qui menacent le territoire de nos ennemis. Notre quartier-général doit être transféré aujourd'hui à Baarles, et les Belges ne sont pas en état de leur tenir tête.

« Suivant les dernières nouvelles, sur l'exactitude desquelles nos lecteurs peuvent compter, les forces des Belges consistent en 2,300 hommes à Turnhout, qu'ils ont fortifié; Hoogstraten, distant de trois lieues, 12 hommes; à Saint-Antoine, moitié chemin entre Turnhout et Anvers, environ 3,000; en sorte qu'avec 8,000 hommes cantonnés dans les environs d'Anvers, le nombre des Belges sous les armes est d'environ 15,000. Il en résulte qu'avant que les Belges soient revenus de leur surprise, nous nous serons assurés de plusieurs points importants qui seront entre nos mains autant de garantie d'une paix équitable.

« Si la guerre générale devait être le résultat des hostilités que nous

allons entamer, nous nous consolerions de cette calamité en pensant que la Hollande ne doit pas seule se sacrifier au salut de l'Europe. Trop long-temps les grandes puissances nous ont condamnés à l'inactivité, mais maintenant que l'épée est tirée du fourreau, nous attendons avec calme les exploits de nos braves réunis sous la bannière Orange et sous le commandement du héros de Waterloo.»

Des environs de Ciney, 13 août 1831.

Mon cher Monsieur,

En vrai patriote, je crois devoir vous faire la communication suivante :

Voici des rapports que je viens de recueillir dans les environs, provenant de plusieurs miliciens fuyant déconcertés après la déplorable déroute qu'a essuyée lundi dernier, 8 courant, l'armée de la Meuse entre Tongres et Hasselt; et je me serais bien abstenu d'y fixer quelque attention, si les mêmes rapports à-peu près n'eussent été faits par divers individus, et non ensemble, et si je n'eusse trouvé une exacte conformité entre leurs autres relations et la lettre datée d'Alleur, du 9, qui se trouvait dans le *Courrier de la Sambre* d'hier, 12 août, N° 422, et autres articles de la feuille précédente.

Tous ceux-ci se sont accordés à dire que le général Daine est regardé comme un traître par ses soldats. Ils ne l'ont jamais vu de bon œil depuis ses différens avec Mellinet et la levée en décembre du blocus de Maëstricht, qui était sur le point de se rendre. Ils le regardent comme la cause de la déroute du 8. Ils se plaignent des fatigues qu'il leur a fait essayer, lorsqu'il n'était point question de combattre, et des ménagemens qu'il semblait avoir pour eux aux jours où ils combattaient victorieux; et que le 8, contre l'ordinaire, ils étaient partis de Hasselt sans être en ordre de bataille et restés encore pêle-mêle, lorsque l'ennemi les assaillit de toute part: qu'il n'a fait aucun commandement pour les rallier (ce qu'a tenté en vain le colonel Boucher), mais qu'on l'a vu de sang-froid derrière les canons, comme n'ayant rien à craindre de l'ennemi.

Il a été aussi divulgué que Daine devait être lié avec Debbets et avoir des relations avec lui; qu'il possède à Maëstricht de belles propriétés; que sa femme et ses enfans y ont souvent été, et que l'un de ses fils, qui est au service, allait souvent promener seul à cheval et qu'on a découvert qu'il se rendait en cette ville.

Je me contente de citer ces divers rapports; je me garderai bien de prononcer sur leur contenu: ils me semblent cependant de nature à être livrés à une scrupuleuse investigation. Si ces soldats fuyards et qui se gardaient bien de se faire connaître, n'inspirent guère de confiance, qu'on interroge ceux qui sont restés sous leurs drapeaux. Il est important de savoir si bon nombre de cette armée a une telle opinion de son chef. Il y a à gagner pour tous de connaître la vérité et de bannir l'erreur. Si cette imputation, que j'aime à supposer calomnieuse, est vraiment accréditée chez le soldat, quel bien pourrait opérer ce général? Et si malheureusement elle avait quelque réalité, ah! quelle découverte utile à la patrie, déjà victime de tant de trahison!!!!

Si cette hypothèse, à laquelle je n'ose m'arrêter, trouvait de la vraisemblance ou des preuves, serait-il difficile d'expliquer pourquoi le parlementaire Dutilleul lui demandait à Liège, le 9, une entrevue exclusive? Et que penserait-on de Defailly, de s'être rejoint à Daine? Agréez, etc.

EXTERIEUR.

FRANCE. — Paris, 13 août.

Au lieu d'achever la discussion sur l'adresse, la Chambre s'est occupée aujourd'hui des saturnales du 14 février. Un député les a reprochées à l'autorité, un autre les a reprochées au peuple. Les ministres les ont rejetées sur les carlistes et le républicains. Un feu-croisé de personnalités donnait au temple des lois l'aspect d'une de ces familles trop nombreuses où la misère engendre le désespoir, la jalousie et l'invective. Une franche profession de foi en matière de religion est seule venue jeter un rayon d'espérance et d'avenir, sur cette scène image trop fidèle des basses divisions qui travaillent aujourd'hui les aspirans au pouvoir. M. Arago a réclamé pour la croix des chrétiens comme pour le minaret des mahométans la réalité du respect et de la protection qui leur sont garanties par la Charte. De cette querelle domestique la Chambre est tombée dans embarras d'une misérable tactique parlementaire. Elle avait adopté hier une proposition additionnelle de M. Cormenin dont l'objet était en partie d'appeler graduellement l'universalité des citoyens à l'exercice des droits électoraux et municipaux. La majorité a trouvé un moyen de revenir sur son premier vote, en décidant que la proposition de M. Cormenin était un amendement au paragraphe 9 de l'adresse, et non un paragraphe séparé comme le prétendait l'opposition et en rejetant en entier le paragraphe amendé, quoique le mot *émende* y eût été introduit au grand déplaisir de l'opposition. Alors il s'est agi de remplir la lacune occasionnée dans l'adresse par le rejet du paragraphe 9 et d'en voter le renvoi à la commission pour rédaction nouvelle; alors l'opposition a refusé de voter, et la Chambre allait murmurant et se confondant comme une autre Babel, quand un noyau d'hommes conciliateurs qui siègent à l'extrême droite et dont M. Teste, orateur puissant, est le chef, s'est interposé entre la gauche et le centre. M. Gillin, poussé par M. Teste, a rempli avec une convenance parfaite les fonctions de négociateur, et le paragraphe 9, où les mots *droits électoraux et municipaux* avaient, comme changement capital, fait place à ceux-ci *amélioration de notre ordre social*, a réuni la presque-unanimité des suffrages. Hier, c'était la liberté de l'enseigne-

ment que les centres repoussaient aujourd'hui c'est le vote universel qu'ils frappent de leur réprobation. Voilà qui promet une réalisation prochaine, immédiate des promesses de la Charte, et des conséquences du principe de juillet. !!

Comment en un plomb vil, l'or pur s'est-il changé? (*L'Avenir*.)

On dit que les 20,000 hommes que le roi d'Espagne va lever seront soldés par la Prusse; il est certain que l'Espagne n'a pas le moyen par elle-même de faire cette nouvelle levée sans être aidée par d'autres puissances.

— Depuis quelque temps, on parle beaucoup d'un mariage entre Léopold 1^{er} et une des filles de Louis-Philippe. On dit qu'un des députés de l'extrême gauche doit présenter, demain ou lundi, une proposition tendant à prévenir de semblables mariages, comme pouvant être préjudiciables à la France. On se rappelle encore vivement l'alliance de Napoléon avec la maison d'Autriche, et ses funestes conséquences.

— Le ministère ne se laisse pas d'assurer qu'il n'y a aucun motif pour croire que la paix générale puisse être troublée par la déclaration de guerre faite par la France à la Hollande hier, au soir, dans sa réponse à l'adresse de la chambre des pairs, le roi donne de nouveau l'assurance de l'harmonie qui existe entre son cabinet et le cabinet de la sainte-alliance. Il dit que toutes les puissances sont d'accord avec la France, pour faire respecter l'indépendance de la Belgique. Il est bien possible que les puissances aient donné au cabinet du Palais-Royal, une telle assurance, comme paroles de diplomates, mais nous ne croyons pas que le ministère ait encore reçu aucune approbation directe des cours de la sainte-alliance depuis la déclaration de guerre. Il n'est pas certain que la Prusse approuve une intervention comme celle de la France en Belgique; intervention qui doit avoir pour résultat de faire faire de grands progrès aux idées libérales, que les Prussiens eux-mêmes ne sont déjà que trop portés à embarrasser.

— On nous écrit de Carlsruhe, 9 août :

D'après des lettres de Varsovie, du 26 juillet, il règne dans cette ville un enthousiasme difficile à décrire. Les champs de Wota, témoins naguère de l'élection des rois de Pologne, sont sans doute destinés à devenir le tombeau des phalanges russes ou polonaises.

On craint généralement, en Allemagne, que la Prusse et l'Autriche n'aident aux Russes à accabler les malheureux Polonais. Les populations appellent à grands cris les armées françaises, qui se recrutaient de milliers d'Allemands, si le gouvernement français, qui pouvait veiller pour la légitimité et le legs de la restauration, pouvait se décider à une mesure qui est l'unique vœu de tout ce qu'il y a de bien pensant.

La diète germanique s'agite dans tous les sens; et comme l'on est persuadé que le choléra n'est plus loin, on désirerait qu'il commençât par enlever les messieurs de Francfort, ainsi que la plupart de ceux qui les y ont envoyés.

L'ambassadeur de France, M. de Bouillé, commence à se repentir (un peu tard, il est vrai) du rôle qu'il a joué jusqu'ici et des avanies qu'il a fait essayer à ceux qui étaient à même de l'éclairer sur sa position.

Les carlistes de Bade ne se dérangent nullement, et leurs trames se font, pour ainsi dire, en plein midi. On ne les surveille pas assez, et il faudrait pour cela un autre homme qu'un comte qui s'occupe plus de ses parchemins et de sa toilette que du salut de son pays; au reste, cela n'est pas étonnant, puisque l'on confie de tels postes à des individus qui n'ont pas la moindre notion de la tâche qu'ils ont à remplir, et que dans certaines résidences d'Allemagne, la révolution de juillet est représentée par les agens de Charles X, comme à Stuttgart où se trouve M. de Fontenay, dont l'épouse vient de temps en temps rendre visite à la marquise de Lage, qui conspire à Bade avec les Larocheljacquelin et consorts.

— Tous ceux qui, jusqu'à présent, ont regardé les conclusions prises par la conférence vis-à-vis de la Belgique, comme une des plus parfaites mystifications, rient sous cap de voir la France exécuter les volontés de ses alliés, qui ne cherchent qu'à diviser ses forces pour être à même plus tard de l'accabler plus facilement.

— On dit que notre ambassadeur à Berlin avait donné un avis confidentiel à tous les Français demeurant dans cette ville de se tenir prêts à sortir de Prusse au premier moment, dans le cas où la guerre viendrait à éclater entre la France et cette puissance. Et cependant, si cette nouvelle est vraie, l'ambassadeur français n'avait pas encore eu le temps, au moment où il signifiait cet avis aux résidents français, de connaître la rupture entre la France et la Hollande.

Quoiqu'on ne doive pas accorder beaucoup de confiance à tous ces bruits, ils se sont emparés de tous les esprits. Mais les personnes du ministère en accablent d'autres plus rassurants. Ils prétendent qu'une entrevue aurait eu lieu à Londres, entre M. le prince de Talleyrand et l'ambassadeur du roi de Hollande, dans lesquelles il aurait été arrêté que le roi Guillaume et Louis-Philippe retireraient simultanément leurs armées respectives. Mais il est impossible d'ajouter foi à de semblables nouvelles; car l'intervention de la France paraît avoir été trop soudaine et trop inattendue pour que l'ambassadeur hollandais à Londres eût pu recevoir l'autorisation de signer un engagement.

— Aujourd'hui tout prend un aspect pacifique. A l'intérieur le ministère vient encore d'obtenir un avantage par le rejet de l'amendement de M. Odillon Barrot. Car il paraît que le ministère attachait beaucoup d'importance à cette partie de l'adresse; de plus, nous re-

cevons ce matin la nouvelle officielle que le roi de Hollande va retirer ses troupes de la Belgique; car nous lisons dans le *Moniteur*: « On annonce que le 4 de ce mois le chargé d'affaires de S. M. le roi des Français a déclaré au cabinet hollandais qu'en cas de violation de territoire de la Belgique, une armée française y entrerait pour faire respecter la neutralité garantie par les cinq puissances, et que sur cette déclaration S. M. le roi de Hollande a donné ordre au prince d'Orange d'évacuer la Belgique, et de reprendre ses positions que les troupes occupaient avant la reprise des hostilités. »

Cette détermination paraît avoir été suggérée par le cabinet anglais qui avait un intérêt pressant à ce que la France ne resserra pas trop les liens d'amitié avec la Belgique.

En bourse, cette nouvelle avait ramené une confiance folle parmi les spéculateurs, de même que, à la nouvelle d'une déclaration de guerre, la spéculation ne doutait plus d'une rupture avec l'Europe en masse, de même aussi cet article du *Moniteur* a levé tous les doutes, et la sécurité paraît revenue sur la place.

Cependant, quoique les chances de la guerre générale puissent, par cette détermination du roi de Hollande, être de beaucoup diminuées, les motifs pour une rupture ne manquent pas; car il ne s'agit de faire ainsi mouvoir une masse de troupes pour les intérêts étrangers, encore faut-il ne pas faire les frais d'une guerre pareille; si nous ne nous sommes portés en Belgique que par l'instigation des cinq puissances, les cinq puissances doivent couvrir les frais de l'expédition, et au contraire, la France n'a agi que sur l'appel de Léopold 1^{er}. La Hollande doit au moins compenser la France de la guerre qu'elle a si follement sollicité.

Ceci amènera sans doute des discussions entre les différentes puissances; mais une question qui menace aussi de troubler encore l'harmonie qu'on a eu tant de peine à rétablir en Europe, c'est celle des forteresses belges. Beaucoup de personnes croient, que parce que nous nous trouvons maintenant en Belgique, nous n'en sortirons pas avant que l'on ne nous ait curé les forteresses que la France a exigé pour prix de son acquiescement à l'élévation du prince Léopold au trône belge. Aussi cette hausse qui a lieu aujourd'hui en bourse, est loin de convaincre tout le monde, que la paix est désormais assurée d'une manière irrévocable.

— Hier au soir il y a eu conseil de ministres, présidé par le roi. Aussitôt après on a envoyé un courrier dans chacune des cours étrangères pour y porter la résolution du roi des Français de faire rétrograder l'armée française aussitôt qu'on serait sûr de la retraite de l'armée hollandaise. Un courrier a aussi été expédié à M. le maréchal Gérard, pour qu'il ait à faire rétrograder ses troupes.

Malgré les assurances de paix on parle toujours du corps du général Semelé qui doit se réunir à Metz; maintenant on dit que ce corps sera de 50,000 hommes au lieu de 25,000 dont on parlait d'abord. Ce bruit ne s'accordait pas avec les nouvelles de paix qui nous sont arrivées aujourd'hui; et l'on est porté à croire que dans le cas où on aurait eu le dessein de réunir une armée aussi considérable de ce côté, on va bientôt en abandonner le projet.

— On lit dans le *Courrier du Bas-Rhin*:

L'effet électrique produit par la nouvelle que nous avons reçue hier, a donné lieu à l'adresse suivante. Elle est déjà revêtue de nombreuses signatures et se trouve déposée à l'état-major de la garde nationale, à l'Hotel-de-Ville, où tous ceux qui ne l'ont pas encore signée sont invités à le faire, demain dimanche, jusqu'à huit heures du soir, pour tout délai; car elle partira sans faute par le courrier de demain.

Au roi des Français.

« Sire,

» C'est avec enthousiasme que la garde nationale de Strasbourg a appris la noble résolution que vient de prendre Votre Majesté d'appuyer l'indépendance de la Belgique par la force de nos armes.

» Bientôt, sans doute aussi, votre main puissante et généreuse mettra un terme au massacre de nos frères de Pologne.

» Dans ces circonstances, il est nécessaire que V. M. puisse disposer de toutes les forces actives de l'armée. La garde nationale de Strasbourg vient donc s'offrir à faire seule, dès cet instant, le service de la place de Strasbourg, et à travailler elle-même aux fortifications qui seraient jugées nécessaires pour compléter l'état de défense de la ville. La garde nationale suffira pour faire tout le service de la place, à moins que la ville ne soit assiégée, ce dont la valeur de nos armées saura nous garantir.

» Daignez, sire, agréer la proposition que vous fait aujourd'hui la garde nationale de Strasbourg, et croire au dévouement sans borné et au respect qu'elle professe pour votre auguste personne.»

PRUSSE. — *Berlin, 1^{er} août.*

On nous écrit que le feld-maréchal Paskewitsch vient d'être de nouveau chargé de traiter avec les Polonais. On prétend que les conventions devront avoir lieu devant les murs de Varsovie, en présence des deux armées réunies. Une des conditions expressées de la Russie, sera l'approbation du décret de la diète, qui exclut du trône de Pologne la maison de Romanow. On dit que l'empereur consentirait à donner aux Polonais un de leurs compatriotes pour vice-roi: on désigne Czartoriski ou Radzewill.

Cette lettre n'est nullement d'accord avec celle que nous recevons sous la date du 8 août, dans laquelle il fait mention que les Polonais ne veulent accepter aucune condition de la Russie, qu'ils sont décidés à périr jusqu'au dernier plutôt que de se laisser dicter des lois par leur ennemis: Varsovie est entièrement barricadé, les toits des maisons sont garnis de pavés, les fenêtres sont fermées, et des ouvertures

res sont pratiquées pour pouvoir y mettre des armes à feu dans le cas où les Russes parviendraient à se rendre maîtres de cette ville. Femmes, enfans, vieillards, tout se prépare à une défense vigoureuse, tout le monde porte l'épée ou le mousquet. On voit des femmes montant la garde en place de leur frère ou de leur époux, fatigué de cette agitation continuelle qui ne leur donne pas un instant de repos. La ville présente l'aspect le plus triste et le plus beau en même temps. D'un côté, la misère la plus profonde, de l'autre, toute une nation en armes pour la défense de sa liberté, oubliant les premiers besoins de la vie pour braver des dangers sans nombre. Les places publiques sont autant d'arsenaux militaires; dans les rues, les maisons, des faceaux d'armes et de munitions, des fusils, des canons, des faux et des haches; partout des instrumens meurtriers et vengeurs. Au milieu de tout cela, point d'excès auxquels on pourrait s'attendre, les hommes même les plus habitués au crime, semblent avoir abjuré leurs erreurs pour ne penser qu'au salut de la patrie; et tous ces vains bruits de pillage sont autant d'injures faites à une nation noble et héroïque, qui n'a d'espoir que dans sa propre force, livrée comme elle est à la vengeance d'un peuple qui prétend lui ravir sa liberté, le bien le plus précieux qu'on puisse obtenir et dont la nation polonoise est si digne à tant de titres.

CRACOVIE. — 30 juillet.

Quoique les Russes soient en forces sur la rive gauche, leur triomphe n'est point encore aussi certain qu'ils l'espèrent. Quand même nos troupes ne réussiraient pas à les battre en rase campagne, la lutte sous les murs de Varsovie serait toute à notre avantage. La capitale est fortifiée aujourd'hui de manière à être imprenable. Nous avons près de trois cents pièces de canon sur les ramparts, et deux lignes de retranchemens entre lesquels se trouvent des terrains minés, connus seulement de quelques ingénieurs.

Si les russes se hasardent jusqu'à nous attaquer, nous ferons bientôt un troisième rampart, et ce sera avec leurs cadavres.

COMMERCE.

MOUVEMENT DU PORT DE BRUXELLES.

(Du 4 au 10 août 1831.)

Arrivages. — 34 bateaux, du port de 1759 ton. chargés en partie: chanx 115 tonn.; bois de construction, 49 t.; bois de teinture, 3 b.; potasse, 97 b.; tabac, 24 b.; coton, 35 b.; fer, 600 k.; ser-blanc, 20 c.; vin, 5 c. et 2 p.; cuirs, 22 pag.; café, 1704 b.; riz, 19 b.; sucre, 66 b. et 26 c.; sucre candi, 934 c.; pains de sucre, 3809; calicos, 10 b.; morue, 15 b.; sel de roche, 18,000 kil.; huile de lin, 26 aim.; huile de colza, 5 b.; huile de navette, 297 aim.; froment, 317 hect.; orge, 219 hect.

Sorties. — 42 bateau du port de 1714 ton. chargés en partie: vin, 5 f. et 15 c.; bière, 62 b.; fer, 5800 kil.; barres en fer, 10,200 kil.; clous, 10 b.; houille, 485,000 k.; pierres bleues, 17,800 kil.; cendres à lessiver, 40 ton.; café, 6 b.; fromages, 9; p.; pains de l'n, 5000, orge, 160 hect.

PORT D'OSTENDE.

Arrivé: le navire américain *Loters*, cap. *Watts*, ven. de Richmond, en Virginie, à la consignation de MM. les frères NOTTEBOHM, d'Anvers, avec 350 boucauds Tabac Virginie, en feuilles; 70 côtes de Tabac; 50 tonneaux Bois de Campêche.

En rade attendant des ordres, la frégate *la Fortitude*, cap. de la Fontaine, ven. de Batavia, en destination pour Anvers, avec 900 balles café et 200 canastres sucre, pour MM. ROELANDTS et comp. d'Anvers.

Fonds publics à Londres 10 août. — Point d'affaires. — Cons. 80 7/8.

Cours de Vienne du 3 août. — Met. 78 7/8. Act de banque 991.

POSTE DE L'APRÈS-MIDI.

LOUVAIN, 15 août.

Le roi, qui a séjourné ici depuis hier soir, est parti cet après-dîner pour Bruxelles par Tervueren. Avant son départ, il a visité le champ de bataille du 13.

Le champ de bataille est entièrement déblayé, seulement des chevaux morts gissent encore çà et là. Les morts de l'ennemi sont enterrés avec si peu de soin que la tête de plusieurs d'entre eux ne sont pas couvertes de terre.

L'artillerie hollandaise a dû souffrir beaucoup, à en juger par le nombre de chevaux de train tués et le nombre d'artilleurs enterrés.

En avant de Louvain, à la montagne de Fer, où les Hollandais ont bivouaqué, on voit partout sur la route des papiers lacérés et des registres détruits appartenant à des administrations militaires belges.

Vous dites, dans votre dernier N^o, que les Hollandais ont lacéré le tableau de M. van Brée au collège philosophique, mais vous omettez d'ajouter qu'ils ont aussi pillé et détruit en partie, tout le matériel militaire, armes, vêtemens, munitions, etc., qui se trouvaient déposés au collège philosophique.

Le premier régiment d'infanterie belge est arrivé ici hier à six heures. Les chasseurs à cheval n^o 1 ont été cantonnés à Cortenberg et dans les environs. Les Hollandais, le corps de Saxe-Weimar compris, s'étaient tous éloignés de Louvain le même jour avant midi. Ils sont allés coucher à Tirlemont et dans les villages environnans. Ils sont encore à Tirlemont aujourd'hui et n'en partent que demain, pour continuer leur retraite devant les Français.

Un détachement de chasseurs éclaireurs (dits de Chasteler) est arrivé ici aujourd'hui à 4 heures. On remarquait parmi eux le général *Juan van Halen*, comme simple chasseur.

Les princes français sont également arrivés aujourd'hui de l'après-midi, venant de leur quartier-général. Les lanciers rouges du régiment de Nemours sont arrivés ce soir, venant de Bruxelles.

QUARTIER-GÉNÉRAL FRANÇAIS.

Wavre, 14 août, minuit.

J'ai pu me procurer des renseignemens positifs sur l'affaire d'avant-poste qui a donné lieu ce matin au départ précipité des princes et de l'état-major général. Une vedette hollandaise ayant crié: *qui vive!* on répondit: *Français*. La vedette hollandaise attendit que le soldat français fût avancé de quelques pas, et elle lui tira un coup de fusil qui ne l'atteignit pas. La grande garde qui escortait le Français fit feu de son côté; un officier hollandais fut tué, et quelques prisonniers, dont trois ont passé à 5 heures par Wavre, sont tombés aux-mains des Français. Cette affaire n'a pas eu de suite, et l'état-major était de retour d'assez bonne heure au quartier-général.

— Ce matin un parlementaire hollandais est venu au quartier-général. Son uniforme ayant occasionné quelques murmures de la part du peuple, les ordres les plus sévères ont été donnés pour que le caractère sacré des parlementaires fût respecté. Cet officier n'était porteur que d'une dépêche.

— Ce soir, pendant le dîner des princes qui s'étaient rendus à l'hôtel du maréchal, un officier supérieur hollandais est arrivé. Le bruit à couru, et peut-être vous aura-t-on écrit que c'était le prince de Saxe-Weimar. Je me suis assuré que cet officier était M. Constant de Rebecque, chef de l'état-major hollandais. Il venait pour indiquer au maréchal Gérard le chemin que prendraient les Hollandais pour regagner leur territoire. Malgré la durée d'une assez longue conférence, rien n'a été terminé, et M. de Rebecque couche à Wavre. Il loge en face le quartier-général français; deux dragons sont de planton à sa porte. Les princes sont allés ce soir faire une promenade aux environs de la ville.

— On parle de transporter demain matin le quartier-général à Lougueville ou à Tirlemont.

— Nous avons ce soir 78 pièces d'artillerie sur la ligne.

— Les hussards de Charte (d'Orléans) sont arrivés aujourd'hui à 5 heures. La cessation des hostilités a paru les surprendre et les affliger. Le duc d'Orléans, à l'arrivée de son régiment, est descendu de chez lui avec précipitation pour serrer la main de ses officiers. Les hussards qui avaient couché dans un des faubourgs des Bruxelles, ne se sont pas arrêtés à Wavre; ils ont continué leur chemin sur la ligne que forment nos troupes.

— Le général Belliard, qui est venu ce soir au quartier-général, en est reparti à dix heures. On suppose avec quelque fondement que son voyage à Wavre avait pour motif la conclusion de l'arrangement pris hier avec le prince d'Orange.

— Le 65^e de ligne qui a fait dans la journée 17 lienes est arrivé dans l'après-midi, musique en tête. Il est logé à Wavre. Dans la soirée l'excellente musique de ce régiment a exécuté dans une des salles de l'hôtel royal des marches militaires qui ont excité le plus vif enthousiasme.

— Un aide-de-camp du maréchal Gérard monte en voiture en ce moment et se dirige sur Hannut d'où il partira pour remplir une mission à laquelle a donné lieu la présence du général Belliard à Wavre.

— M. de Lawoestine ne voulait pas que les Hollandais, après la capitulation ou la suspension d'hostilités entrassent dans Louvain. Un officier supérieur hollandais lui dit: *eh bien, nous verrons!* « Vous allez voir de suite, a répondu le colonel Lawoestine, ma brigade est là près de vous, et je ne demande pas mieux que de vous voir aussi. » Il a fallu toutes les instances pour calmer ce brave officier, et le prince d'Orange s'est empressé de lui dépêcher un de ses aides-de-camp pour le prier de ne pas compromettre le sort de négociations entamées.

— Il est certain que vendredi dans la soirée le prince d'Orange a eu un cheval tué sous lui.

M. le comte Félix de Mérode est venu à Wavre où se trouve M. le baron Joseph d'Hooghvoorst. Il est retourné à Bruxelles dans l'après-dîner; on n'attribue cette excursion qu'à une simple visite de politesse que M. le comte voulait rendre aux princes.

MOUVEMENT DES ARMÉES.

Les 16 et 17 août, quartier-général français à Tirlemont, hollandais à St Trond.

Les 18 et 19, quartier-général français à St Trond, hollandais à Hasselt.

Le 20, quartier-général français à Hasselt, hollandais en Hollande.

ANNONCES.

1202

AVIS.

5300 florins des Pays-Bas à appliquer en rente sur hypothèque.

S'adresser au secrétariat des hospices, à l'hospice St Gilles, à Namur.

791.

EFFETS PUBLICS.

Le notaire Delvigne se charge d'acheter et de vendre des rentes remboursables de domaine, pour servir aux paiemens des bois acquis du ci-devant syndicat et de tous autres effets publics et obligations de la Belgique, de la France, de l'Espagne et d'autres gouvernemens.